



**PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Périgueux, le 05 août 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Campagne d'irrigation 2020 : étiage prononcé sur les cours d'eau secondaires et baisse des débits sur les axes principaux**

A l'issue du mois de juillet, mois le plus sec qu'ait connu la Dordogne depuis 1950, l'étiage est prononcé sur de nombreux cours d'eau secondaires. La situation reste acceptable sur les axes de l'Isle et de la Dordogne tandis que les axes de la Dronne et de la Vézère montrent des signes de fléchissement.

Dans ce contexte, les mesures de restriction des usages sont maintenues à l'identique sur 24 cours d'eau, 6 bassins supplémentaires sont concernés par ces mesures et leur renforcement est acté sur 3 cours d'eau, avec notamment le passage de la Belle et de la Sauvanie en crise.

Cette situation a conduit le Préfet de la Dordogne à prendre les mesures de limitation des usages de l'eau, applicable à compter du 07 août 2020 à 8h00, sur les cours d'eau suivants :

Axe Dronne aval, Auvézère et affluents, Blâme, Loue, Axe Vézère et Chironde-Coly : ALERTE (interdiction de prélèvement = 2 jours par semaine) ;  
Tardoire, Bandiat, Dronne amont, Vern, Beauronne des Lèches, Beauronne de Saint-Vincent, Beauronne de Chancelade, Manoire, Cern, Beune, Enéa, Germaine/Lizabel, Caudeau, Louyre, Couze/Couzeau, Gardonnette, Lidoire, Conne, Bournègue et Dropt amont : ALERTE RENFORCEE (interdiction de prélèvement = 3,5 jours par semaine) ;  
Belle, Sauvanie, Boulou, Céou aval, Céou amont, Tournefeuille, Estrop, Melve, Seignal : CRISE (interdiction totale de prélèvement pour tous les usages non prioritaires).

Le détail des mesures de limitation des usages de l'eau est consultable dans les mairies concernées, à la DDT de la Dordogne, sur le site internet des services de l'Etat ([www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr)) et sur le site <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Le prochain comité de gestion de l'eau aura lieu le mardi 18 août 2020 à la préfecture de la Dordogne. Si la situation évolue notablement, une consultation intermédiaire des partenaires et gestionnaires de l'eau sera organisée dès la semaine prochaine.

